

AVIS PUBLIC

PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC BONAVENTURE ET DE LA MRC AVIGNON

AVIS est donné par la soussignée, greffière, que le Projet de plan de gestion des matières résiduelles des municipalités régionales de comté de Bonaventure et de Avignon adopté respectivement le 9 septembre par la MRC Bonaventure et le 15 septembre 2015 par la MRC Avignon conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, a été déposé pour publication et consultation à la Ville de New Richmond, en date du 1^{er} décembre 2015.

Une assemblée de consultation publique qui sera présidée par une commission formée de représentants de différents milieux (affaires, syndical, sociocommunautaire et protection de l'environnement) ayant pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Plan de gestion des matières résiduelles et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet, aura lieu ultérieurement.

Les citoyens et les représentants d'organisation publique ou privées ayant une adresse sur le territoire de planification (MRC Bonaventure et MRC Avignon) peuvent soumettre un mémoire par courriel à l'adresse suivante: mrcbonavccavier@globetrotter.net ou par la poste à l'adresse suivante: MRC Bonaventure, 51 rue Notre-Dame, Case postale 310, New Carlisle (Québec), G0C 1Z0. Les mémoires doivent être reçus avant le 15 janvier 2016.

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Bonaventure et de la MRC Avignon peut être consulté aux bureaux de la MRC de Bonaventure et de la MRC Avignon et au bureau de chacune des municipalités membres de ces MRC durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Web de la MRC Bonaventure (<http://www.mrcbonaventure.com/fr/>) et sur le site Web de la MRC Avignon (<http://www.mrcavignon.com/>). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Cathy Cavier au 418 752-5501.

Donné à New Richmond,
Ce 2^e jour de décembre 2015

Céline LeBlanc
Greffière